

Dossier

# Les Lasures

Destinées à la décoration et à la protection des bois extérieurs, les lasures ont fait leurs preuves, grâce aux énormes progrès techniques dont elles ont bénéficié. « A l'eau » ou « à l'huile », plus efficaces et plus durables, elles peuvent aussi s'appliquer sur les bois exotiques, sous certaines conditions...

► **Bardage, pergolas, treillages, clôtures, volets, portails,...** toutes les menuiseries et ouvrages en bois utilisés à l'extérieur ont de nombreux ennemis naturels, dans l'ordre d'importance : les intempéries, les champignons lignivores de pourriture et de moisissure, les insectes xylophages, le rayonnement ultraviolet du soleil. Excepté les essences exotiques (teck, iroko, ipé,...), et certaines d'Amérique du Nord (le red cedar ou cèdre rouge), qui sont naturellement imputrescibles, les bois européens exigent, en règle générale, un traitement insecticide et fongicide qui les protège des attaques biologiques. Il s'accompagne généralement d'une finition décorative. Bien que les peintures microporeuses et les vernis pour bois extérieur ont fait de notables progrès dans leur durabilité, les lasures restent actuellement les produits les plus indiqués pour protéger et décorer les menuiseries extérieures.



## Qu'est-ce qu'une lasure ?

Objet de polémiques dans les années 80, les lasures sont aujourd'hui des produits à part entière, aux caractéristiques et aux fonctions bien définies qui ne laissent plus place au doute ou à la confusion.

**La lasure est une finition transparente** qui laisse apparaître la veinure du bois. Elle se décline en différents tons bois ou couleur pour unifier l'aspect, masquer les défauts d'application...

**Hydrofuge**, elle empêche l'eau de pénétrer dans le bois et prévient de la formation de mousses et de champignons. Cette propriété est souvent renforcée par des fongicides et parfois des insecticides. En très faible pourcentage, ces matières actives ne pénètrent que superficiellement dans le bois et n'ont absolument pas une fonction de protection longue durée ou curative.

**Microporeuse**, la lasure permet d'évacuer l'humidité contenue dans le bois, cause principale du pourrissement.

**En gel (thixotropée) ou fluide**, la lasure s'applique facilement sur des grandes parois verticales. Ne résistant pas à l'abrasion, elle n'est pas adaptée aux surfaces horizontales, telles que les terrasses bois.

**La lasure n'est pas filmogène mais farine**, la surface se dégradant avec le temps. Il suffira alors de poncer légèrement au papier de verre pour éliminer le farinage. Elle se renouvelle en appliquant une ou deux nouvelles couches. Le décapage n'est pas nécessaire.

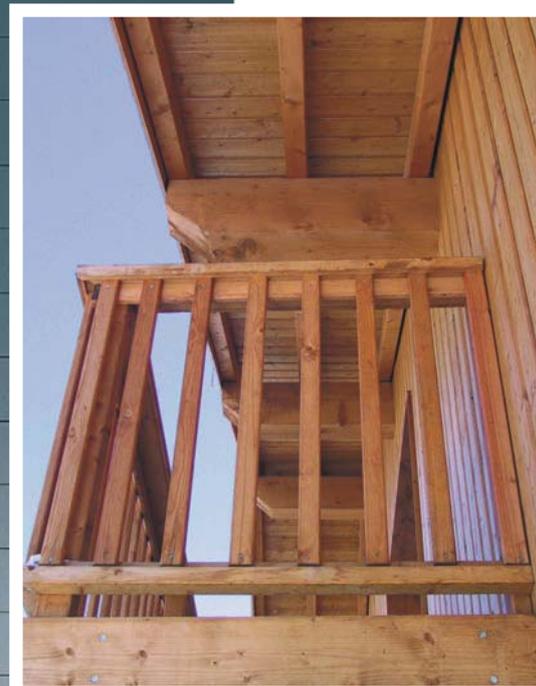
## Acryliques ou alkydes ?

Composé de résines synthétiques acryliques ou alkydes dispersées dans un solvant, le liant protège le bois contre l'eau, fixe les matières actives (fongicides et/ou insecticides) et les pigments qui teintent ou colorent le bois. Le liant n'intervient pas dans les qualités hydrofuges et microporeuses d'une lasure. Le solvant assure, quant à lui, une bonne répartition des produits sur le bois et facilite l'application.

■ **En phase aqueuse**, les lasures contiennent des résines acryliques, sèchent rapidement, ne dégagent que peu d'odeur

et les outils se nettoient à l'eau. Elles sont évidemment plus « écologiques » que les lasures en phase solvant pétrolier. Certaines bénéficient du logo NF Environnement et d'une « Qualité certifiée CTBA - MQ 177 ». Elles ont subi des tests et obtenu des résultats qui garantissent leur tenue aux agressions climatiques et certifient l'absence de toxicité pour l'environnement.

■ **En phase solvant pétrolier**, les lasures, à base de résines alkydes, possèdent un bon pouvoir couvrant et forment un film qui résiste mieux aux intempéries. Plus longues à sécher, elles exigent de nettoyer les pinceaux et brosses au white spirit, dégagent une odeur tenace et des Composés Organiques Volatiles (COV) qui sont beaucoup plus importants que dans les produits en phase aqueuse. Présents dans les solvants et le liant sous la forme de co-solvants qui améliorent la stabilité et les propriétés des lasures, les COV sont émis pendant le séchage et continuent d'être rejetés dans l'atmosphère après application. Leur impact sur l'environnement et leurs effets éventuels sur la santé causent des inquiétudes. Une Directive européenne fixe un taux de rejet de COV maximum pour les lasures de 500 g/litre pour 2007 et de 400 g pour 2010. >>>



## Une question d'extrait sec

Après application et séchage, une peinture, une lasure, un vernis,... laissent sur le support un film constitué de matières non-volatiles, liant, pigments et matières actives. Appelé extrait sec, il est exprimé en poids ou en volume. Le premier est généralement plus élevé que le second. Ce dernier est un meilleur indicateur des caractéristiques du revêtement que l'extrait sec en poids.

- **A faible extrait sec, moins de 30 %**, une lasure, mate généralement, imprègne plus profondément le bois et assure donc une meilleure protection. La tenue dans le temps est toutefois limitée mais l'entretien ou la rénovation est très simple. A noter que le qualificatif « imprégnation » est toutefois exagéré car, quel que soit le type de lasure, le film ne pénètre que de quelques microns.

- **Entre 30 et 40 % d'extrait sec**, les lasures d'aspect satiné sont plus filmogènes, et créent une barrière plus importante aux intempéries. Elles ont une durabilité accrue, et bénéficient d'une garantie de tenue à l'extérieur, allant jusqu'à 6 ans, par les fabricants. La rénovation exige souvent un ponçage pour supprimer le film de surface.

- **A haut extrait sec, plus de 50 %**, cette génération récente de lasures affiche une durée de vie allant jusqu'à 10 ans. Mais le film, plus épais et plus dur, correspond presque à celui d'un vernis ! D'où un risque d'une érosion plutôt par écaillage que par farinage, si on applique plus

de couches que nécessaire, et donc la probable nécessité d'un décapage pour rénover la lasure.

## Une barrière contre les UV

Les lasures sont toutes disponibles, ou presque, en incolore, en plusieurs teintes et parfois en couleurs « semi-transparentes » qui laissent apparaître la veinure du bois.

**Incolore ou légèrement teintée** (« naturel » ou « chêne clair »), la lasure respecte la teinte naturelle du bois. Non ou peu pigmentée, elle ne peut filtrer (ou filtre mal) les rayons UV et n'empêche pas le grisaillement au bout de quelques mois. Ce type de lasure peut s'appliquer en intérieur sans problème, mais à l'extérieur elle n'est conseillée qu'en première ou en dernière couche pour éclaircir une teinte trop foncée.

**Teintée**, la lasure imite les tonalités de différentes essences de bois. Plus elle est foncée, plus elle filtre les UV.

Les lasures colorées offrent ainsi un excellent écran aux UV. Elles se déclinent en tons pastel qui laissent apparaître les fibres du bois, à condition de limiter le nombre de couches. Il existe des lasures opaques qui masquent la veinure, sauf sur des bois marqués, et leurs imperfections. Les tons sombres favorisent l'accumulation de chaleur et une destruction plus rapide du film de surface. Ce ne sont pas des peintures car elles ont moins d'extraits secs que celles-ci. >>>

## Des supports à préparer

Les lasures s'appliquent sur des bois sains, propres et traités si leur essence l'exige. Celle-ci peut nécessiter en plus une préparation particulière.

- **Les essences d'origine exotique** sont naturellement imputrescibles, insensibles aux champignons lignivores, aux insectes xylophages et relativement stables. Pour les protéger du rayonnement UV, il est préférable d'utiliser une « huile pour bois exotique ». L'inconvénient est l'obligation de traiter les bois deux fois par an minimum. Si vous voulez une protection plus durable, il faut d'abord les dégraisser avec un chiffon imbibé d'acétone, de térébenthine ou de trichloréthylène, puis appliquer une lasure acrylique qui tiendra mieux qu'une lasure alkyde. Cette dernière est toutefois envisageable après application d'une sous-couche spécifique.
- **Sur les bois résineux**, il est recommandé d'éliminer les traces de résines avec un nettoyage au trichloréthylène.
- **Sur les bois durs et peu imprégnables** comme le chêne ou le châtaignier, il est préférable d'appliquer un primaire qui imprègne et remplit les pores du bois. Il évite les taches noires dues aux remontées de tanins, garantit l'adhérence et renforce la tenue de la lasure.
- **Les bois grisés par le rayonnement UV** sont éclaircis avec un nettoyant-éclaircisseur.

## Trois couches maxi

Les lasures s'appliquent au pinceau, à la brosse, voire au rouleau. Lorsqu'elles sont thixotropées, c'est-à-dire qu'elles se présentent sous la forme d'un gel qui doit être utilisé tel quel, sans mélange, elles n'occasionnent ni coulure, ni projection. La lasure se liquéfie et s'étale sur le support sous le mouvement du pinceau.

Sur bois neufs ou anciens en bon état, préalablement traités, la lasure s'applique en deux couches, voire trois si les menuiseries sont particulièrement exposées aux intempéries (sud, sud-ouest ou ouest).

L'entretien se résume, après brossage ou ponçage léger et dépoussiérage, à passer une couche de rappel tous les 3 à 5-6 ans selon la préparation du support, la qualité de la lasure, de l'application, et l'exposition.

Attention, un bois revêtu de 5 à 6 couches de lasures sera plus foncé et le film déposé, plus épais, aura perdu sa microporosité. Il conviendra alors de décaper, de poncer et de nettoyer avant de lasurer.

Pour rénover les bois lasurés, il existe des « systèmes » préconisés par certains fabricants. On applique d'abord un primaire qui éclaircit ou colore en blanc le bois. Il est ensuite recouvert de deux couches de lasure qui redonnent au bois une teinte plus claire. <

Photos : Cerland, Heliotan, Rheinzink, Sigmakalon.

